



**AVIS AUX CONTRIBUABLES  
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné André Pineault, directeur général et greffier de la Ville de Bonaventure;

**QUE**, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* de la province de Québec (L.R.Q. , c-19, art. 105.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024 seront déposés au cours de la séance ordinaire dudit conseil qui se tiendra **le lundi, 2 juin 2025 à 19h30 heures** à la salle du Conseil municipal, situé au 127, Louisbourg, Bonaventure.

**DONNÉ** à Bonaventure ce 22<sup>e</sup> jour de mai 2025.

André Pineault, directeur général et greffier